



PROGRAMME D'HARMONISATION ET DE MODERNISATION DES ENQUETES SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA (PHMECV)

ENQUÊTE HARMONISEE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES (EHCVM)

DOCUMENT D'INFORMATIONS DE BASE DE LA DEUXIEME EDITION

Septembre 2023



2. Caractéristiques de l'enquête
2.1. Volets ménage et communautaire
2.3. Volet portant sur les unités non-standards (NSU)
3. Instruments de collecte
3.1. Questionnaire ménage
3.2. Questionnaire communautaire
3.4. Le questionnaire sur les unités non standards (UNS)
4. Échantillonnage
4.2. Volet prix
4.3. Volet NSU
5. Collecte des données
5.1. Organisation du travail sur le terrain
5.2. Méthode de collecte
6. Résultats de la collecte
7. Bases de données
7.1. Bases de données ménage
7.2. Bases de données communautaires
7.3. Bases de données auxiliaires
7.4. Bases de données d'analyse
ANNEXES

1. Introduction

Contexte

L'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) est une initiative conjointe de la Commission de l'UEMOA et de la Banque mondiale. Elle est réalisée dans le cadre du Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages au sein des Etats membres de l'UEMOA (PHMECV).

L'objectif du Programme est d'appuyer la Commission de l'UEMOA dans le renforcement des capacités de ses États membres afin de réaliser des enquêtes sur les conditions de vie des ménages qui répondent aux normes harmonisées régionales, et de rendre les micro-données collectées accessibles au public. Les objectifs spécifiques sont entre autres de produire des indicateurs sur la pauvreté et de conditions de vie et des bases de données harmonisées permettant de mener des analyses en vue d'informer les politiques publiques.

Les bénéficiaires sont les huit pays de l'espace UEMOA: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. En dehors des pays bénéficiaires du PHMECV, le Cameroun, le Tchad, la Guinée et le Congo ont aussi réalisé une enquête similaire avec les mêmes méthodologies et ont participé aux différents travaux techniques. La première édition de l'enquête a eu lieu en 2018/2019, et la deuxième, qui fait l'objet de ce document en 2021/2022.

L'enquête comporte quatre volets : un volet ménage, un volet communautaire, un volet prix et un volet portant sur les unités non-standards (NSU) de mesure.

Partenaires

L'enquête a été conçue et réalisée dans le cadre d'une collaboration entre les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), la Commission de l'UEMOA et la Banque mondiale. La BCEAO, la BOAD et AFRISTAT ont aussi accompagné le processus.

Les INS ont été au centre du processus dans toutes les phases (conception, préparation, collecte des données, traitement et analyse des données).

Financement

Le programme est financé par la Banque mondiale à travers un don de \$40,5 millions à la Commission de l'UEMOA. Pour le Sénégal, le financement alloué est de \$4,5 millions.

Assistance technique

La Commission de l'UEMOA et la Banque mondiale ont fourni une assistance technique aux INS tout au long de la mise en œuvre du projet. L'assistance technique a été fournie sous forme de missions et d'ateliers régionaux.

Elles ont apporté l'expertise nécessaire en matière de coordination pour soutenir le processus d'harmonisation afin que les indicateurs produits soient comparables. Elles ont également soutenu le processus de modernisation dans les phases de collecte (CAPI) et méthodologiques (par exemple l'introduction de la dimension panel lors de la deuxième édition).

Organisation du document

Ce document est conçu pour fournir les informations nécessaires à la compréhension des données de la deuxième édition de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2). Il est composé de sept parties. Après l'introduction, la partie suivante présente les caractéristiques de l'enquête. La présentation des instruments d'enquête fait l'objet de la partie 3 et les questions d'échantillonnage sont traitées à la partie 4. Le document décrit l'organisation des travaux de terrain à la partie 5, présente les principaux résultats de la collecte en partie 6 et décrit les bases de données à la partie 7.

2. Caractéristiques de l'enquête

2.1. Volets ménage et communautaire

Les volets « ménage » et « communautaire » de l'enquête sont organisés en deux vagues. Chaque vague a porté sur la moitié de l'échantillon des grappes et la moitié de l'échantillon des ménages. L'organisation des travaux en deux vagues permet de prendre en compte les variations saisonnières de consommation dans l'année. Chaque vague de l'enquête a été précédée d'une phase de dénombrement qui a permis d'identifier les ménages de la première édition. La collecte des données de la première vague a eu lieu du 06 novembre 2021 au 05 janvier 2022. Quant à la seconde vague, la phase de collecte s'est déroulée du 22 avril au 22 juillet 2022.

2.2. Volet prix

Le volet prix est organisé différemment, les données sont collectées mensuellement pendant toute la durée de la collecte, y compris pendant la période de pause entre les deux vagues. Les données prix ont été collectées du 13 décembre 2021 au 31 août 2022.

2.3. Volet portant sur les unités non-standards (NSU)

Le volet relatif aux unités non-standards (NSU) permet de convertir les unités non-standards de consommation généralement utilisées dans les ménages (tas, bol, épi) en unités standards (kilogramme, litre).

Deux catégories de NSU ont été réalisées au cours de l'édition 2 de l'EHCVM, sur la période 2021/2023.

Ces NSU sont les suivantes :

- NSU consommation : L'essentiel des informations sur cette NSU ont été collectées lors de l'épisode de 2018/2019 et les facteurs de conversion établis sont restés valables pour l'essentiel des unités. Néanmoins il y a eu une nécessité d'une collecte complémentaire afin de compléter certaines unités manquantes. Cette collecte a eu lieu en août 2021, du 12 au 23.
- NSU production : Les informations concernant le NSU production ont été collectées sur deux périodes : une collecte initiale réalisée du 6 septembre au 22 octobre 2022, puis une collecte complémentaire sur la période de 15 mars au 14 avril 2023, en tenant compte des disponibilités des productions pour les spéculations.

3. Instruments de collecte

L'enquête a quatre questionnaires : un questionnaire ménage, un questionnaire communautaire, un questionnaire prix et un questionnaire sur les unités non-standards (NSU).

3.1. Questionnaire ménage

Le questionnaire destiné aux ménages a permis de recueillir des informations au niveau des ménages et des individus. Les sections à renseigner au niveau du ménage sont les suivantes : la section de contrôle, la consommation alimentaire, la sécurité alimentaire, les dépenses non alimentaires, l'existence d'entreprises agricoles, le logement, les actifs des ménages, les transferts monétaires, les chocs, les filets de sécurité, l'agriculture, l'élevage, la pêche, les équipements agricoles, la pauvreté subjective, la gouvernance, la paix et la sécurité. Les sections permettant de recueillir des informations au niveau individuel sont : caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage, éducation, santé, emploi, revenus individuels non liés à l'emploi, l'épargne, les caractéristiques des entreprises non agricoles. Le contenu du questionnaire ménage est détaillé dans la suite ci-dessous : o Couverture : La couverture contient les informations relatives à l'identification et à la localisation géospatiale du ménage. Cette section enregistre également des informations de base sur le chef du ménage enquêté.

- o **Section 0**: Identification du ménage et renseignements de contrôle : Cette section permet de fournir une localisation géographique détaillée du ménage. Elle enregistre également des données sur le déroulement de l'interview, y compris les dates de visite et la langue de l'entretien, et les coordonnées GPS du ménage.
- o Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage. La section concerne tous les membres du ménage. Elle contient la liste des individus du ménage et fournit des caractéristiques sociodémographiques telles que le lien de parenté avec le chef de ménage, l'âge, l'état matrimonial, la religion, le statut de résidence, la nationalité, l'ethnie, la survie des parents, le niveau d'instruction, la branche d'activité et la profession du père et de la mère, etc.
- Section 2 : Éducation (individus âgés de 3 ans et plus). La section concerne les individus âgés de trois ans et plus. Elle contient les variables permettant de renseigner l'alphabétisation, la scolarisation, et le niveau d'instruction de l'individu. La section fournit également des informations sur le parcours de l'individu dans le système scolaire, y compris les difficultés rencontrées et les dépenses supportées.
- Section 3: Santé générale. Cette section est renseignée pour tous les membres du ménage. Elle permet de fournir des informations sur les principaux problèmes de santé et les consultations que les membres du ménage ont eues au cours des 30 jours précédant la visite de l'agent enquêteur dans le ménage. La section traite notamment des principales contraintes et difficultés concernant la qualité et l'accès aux services de santé. La section examine ensuite les consultations et les dépenses de santé des trois derniers mois, et ensuite les hospitalisations et les dépenses des douze derniers mois précédant l'enquête. Cette section traite aussi du handicap des personnes âgées de 5 ans et plus.

- o **Section 4**: Emploi : La section sur l'emploi est dédiée aux membres du ménages de 5 ans et plus. Elle contient trois sous-sections : participation au marché du travail, emploi principal et emploi secondaire.
 - □ Partie A : Situation en rapport avec l'activité (individus de 5 ans ou plus). Cette sous-section qui recueille des informations sur la participation au marché du travail concerne tous les individus de 5 ans et plus. Plus précisément, il s'agit de l'emploi du temps du membre du ménage et de variables permettant de cerner leur participation au marché du travail au cours des 7 jours précédant le passage de l'agent enquêteur. La soussection concerne également le processus de recherche d'emploi mis en œuvre 30 jours avant la visite de l'agent enquêteur.
 - Partie B: Emploi principal au cours des 12 derniers mois (individus de 5 ans ou plus). Elle concerne les individus ayant exercé un emploi au cours des 12 derniers mois et recueille des informations sur les caractéristiques de l'emploi principal. Les données collectées comprennent la profession, la branche d'activité, la catégorie socioprofessionnelle, le secteur institutionnel, et pour les salariés le salaire et autres avantages en nature.
 - □ Partie C : Emploi secondaire au cours des 12 derniers mois (individus de 5 ans ou plus). Cette sous-section se concentre sur les informations relatives à l'emploi secondaire exercé au cours des 12 mois précédant le passage de l'agent enquêteur, pour les individus identifiés comme en ayant un. Les informations recueillies sont identiques de celle de la section précédente. o Section 5 : Revenus hors emploi au cours des 12 derniers mois (individus de 15 ans et plus). Cette partie recueille des informations sur les revenus perçus non liés à un emploi pour toutes les personnes de 15 ans et plus. Le questionnaire explore les pensions et autres transferts publics, les loyers et d'autres revenus financiers et patrimoniaux. Les transferts monétaires privés ne sont pas concernés, ils font l'objet de la section 13.
- o **Section 6**: Epargne et crédit (individus de 15 ans et plus). Cette section recueille des données sur l'accès aux institutions financières et aux services prépayés, l'épargne constituée, les prêts ou crédits contractés, les remboursements effectués et les prochaines échéances de paiement, pour les membres du ménage âgés de 15 ans et plus.
- o Section 7 : Consommation alimentaire. La section recueille les données sur la consommation alimentaire du ménage. La consommation alimentaire a deux volets : les repas pris à l'extérieur par poste de consommation (petit-déjeuner, déjeuner, dîner, collation) et la consommation dans le ménage par item de consommation. Cette section comporte deux parties principales :
 - □ **Partie A :** Repas pris à l'extérieur du ménage au cours des 7 derniers jours. Elle recueille des informations sur les repas consommés par un ou plusieurs membres du ménage au cours des sept derniers jours précédant le passage de l'agent enquêteur.
 - □ Partie B : Consommation alimentaire des 7 derniers jours et achat des 30 derniers jours. Cette partie recueille des informations sur les items consommés dans le ménage au cours des sept derniers jours précédant la visite de l'agent enquêteur.

Pour chaque item, la section renseigne sur les quantités consommées, le mode d'acquisition (achat, autoconsommation, cadeau reçu). Si le produit consommé a été acheté dans les 30 jours précédant l'interview, l'on recueille aussi la dernière quantité achetée et la valeur de cet achat.

- Section 8 : Sécurité alimentaire. Ce module contient des informations sur la capacité des ressources du ménage à assurer la sécurité alimentaire de ses membres, selon l'approche FIES de la FAO. Les questions de base sur la sécurité alimentaire sont posées sur une période de 12 mois précédant l'interview.
- Section 9 : Dépenses rétrospectives alimentaires et non alimentaires du ménage. Cette section comprend six sous-sections couvrant l'essentiel des dépenses non-alimentaires, à l'exception des dépenses de recharge de crédit de téléphonie (section 1), d'éducation (section 2), de santé (section 3) et de logement (section 11).
 - □ Partie A : Dépenses des fêtes et cérémonies au cours des 12 derniers mois. Cette partie fournit des informations sur les dépenses supportées lors des fêtes et célébrations telles que les fêtes religieuses, les mariages, les funérailles, les baptêmes, etc. organisés par le ménage. Les variables renseignées couvrent les dépenses d'alimentation, de boisson, de vêtements et chaussures, de la location de salles, etc.
 - □ Partie B : Dépenses non alimentaires des 7 derniers jours. Cette partie fournit des informations sur les dépenses non-alimentaires aussi fréquentes que les dépenses alimentaires, par exemple la cigarette, le pétrole lampant, le bois de chauffage, le carburant, le transport urbain, les journaux, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
 - □ Partie C : Dépenses non alimentaires des 30 derniers jours. Cette partie fournit des informations sur les dépenses effectuées pour les vins et liqueurs, le gaz domestique, salaire du personnel domestique et d'autres dépenses de fonctionnement du ménage relativement fréquentes. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
 - □ Partie D : Dépenses non alimentaires des 3 derniers mois. Cette partie fournit des informations sur les dépenses effectuées pour des postes tels que le transport interurbain, les frais de divertissements, les services postaux, le jardinage, les soins aux animaux de compagnie, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
 - □ Partie E : Dépenses non alimentaires des 6 derniers mois. Cette partie fournit des informations sur les dépenses effectuées pour les vêtements et chaussures achetés autre que lors des fêtes et célébrations. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
 - **Partie F**: Dépenses non alimentaires des 12 derniers mois. La partie est relative aux dépenses annuelles ou moins fréquente par exemple l'investissement en logement, les réparations de logement, les voyages internationaux, l'acquisition de biens durables, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.

- Section 10 : Entreprises non agricoles. La section concerne les entreprises nonagricoles possédées par le ménage.
 - □ **Partie A** : Existence d'entreprises non agricoles. Dans cette partie, l'enquête renseigne si le ménage possède au moins une entreprise non agricole.
 - □ Partie B : Caractéristiques des entreprises non agricoles. Elle recueille des informations détaillées sur les entreprises non agricoles détenues par le ménage. La section renseigne sur le propriétaire de l'entreprise, la branche d'activité, l'âge de l'entreprise, le degré de formalisation, les variables permettant de calculer les agrégats comptables, la main-d'œuvre familiale et la main-d'œuvre salariée.
 - o Section 11 : Caractéristiques du logement. Cette section concerne les caractéristiques du logement des ménages notamment le type de matériau utilisé pour le toit, le sol et les murs, ainsi que les commodités (électricité, eau et assainissement, toilettes, etc.). La section détaille également les dépenses en logement (loyer, factures d'eau, d'électricité, de téléphone fixe, etc.).
 - o Section 12: Actifs du ménage. Cette section fournit des données sur les biens durables du ménage, notamment les biens électro-ménagers, les meubles, les moyens de déplacement, etc. Les biens considérés doivent être en bon état de marche. Pour chaque bien, l'on renseigne notamment le nombre possédé par le ménage. Pour le bien acquis en dernier l'on enregistre l'âge, la valeur d'acquisition et la valeur au coût de remplacement.
 - o Section 13 : Transferts reçus par le ménage. Cette section contient des données sur les transferts reçus par le ménage, en provenance d'autres ménages. Elle fournit des informations détaillées sur les caractéristiques de l'expéditeur, la raison du transfert, le canal utilisé pour la transaction et le montant reçu.

NB : contrairement à la première édition, la sous-section sur les transferts émis (13B) n'a pas été retenue.

- o **Section 14**: Chocs et stratégies de survie. Cette section renseigne sur les chocs subis par le ménage. Elle contient deux parties.
 - □ Partie A : Covid-19 et impact sur les ménages. La sous-section est relative aux chocs directement liés à la pandémie de la covid-19 apparue en 2020. Elle s'intéresse aux chocs potentiels (maladie, réduction du temps de travail, baisse des transferts, etc.) survenus dans le ménage. Par ailleurs, elle appréhende la résilience des ménages visà-vis de ces chocs.
 - □ Partie B : Autres chocs et stratégies de survie. Ces chocs sont liés à l'emploi, aux revenus, la santé, aux catastrophes naturelles, etc. La section fournit des informations détaillées sur les conséquences des chocs et les éventuelles stratégies utilisées pour réduire leurs effets.
- Section 15 : Filets de sécurité. La section renseigne sur l'accès aux programmes de sécurité sociale tels que la distribution de nourriture, les soins de santé gratuits pour les enfants et les femmes enceintes. Les variables recueillies sont entre autres, la nature et la fréquence de

l'aide reçue, l'identité des bénéficiaires au sein du ménage et les difficultés rencontrées pour recevoir les différentes aides. Section 16 : Agriculture. La section est relative aux activités agricoles exercées dans le ménage. Elle comprend 4 sous-sections. ☐ Partie A : Champs et parcelles. Cette sous-section renseigne sur les caractéristiques des parcelles exploitées par le ménage, notamment l'identité de l'exploitant, la superficie de chaque parcelle, les cultures, le mode d'occupation, la main-d'œuvre, l'utilisation des intrants, etc. Partie B: Coût des intrants. Cette sous-section permet d'avoir des informations sur le coût des intrants utilisés par le ménage, la quantité utilisée et la source d'approvisionnement. Partie C : Cultures. Cette sous-section permet de lister les cultures pratiquées sur les parcelles exploitées par le ménage. Pour chacune de ces cultures des informations sur les récoltes sont recueillies. Partie D: Utilisation de la production. Pour chaque spéculation, cette sous-section traite de l'utilisation de la production (consommation, vente, stock). Section 17 : Elevage. La section est dédiée aux activités d'élevage pratiquées dans le ménage. Le ménage peut posséder ces animaux ou les élever pour d'autres. Pour chaque type d'animal donné, la section capte des informations sur le nombre d'animaux possédés, les charges d'exploitation supportées et le montant des ventes des produits d'élevage (animaux, viande, lait, œufs, et autres sous-produits). Section 18 : Pêche. Cette section permet d'identifier les ménages qui pratiquent la pêche. Elle renseigne notamment sur les quantités et les types de poissons pêchés, les charges d'exploitations, les revenus générés, etc. Section 19 : Equipements agricoles. Cette section permet d'identifier les équipements possédés par le ménage dans le cadre des activités agricoles, d'élevage et de pêche. Pour chaque équipement, elle capte les informations sur l'âge, la valeur d'acquisition, la valeur actuelle estimée par le ménage, etc. o Section 20 : Pauvreté subjective, Gouvernance, Paix et Sécurité. Cette section fournit des informations sur des thématiques connexes à la pauvreté monétaire et de conditions de vie. Partie A: Pauvreté subjective. Cette sous-section permet d'appréhender l'appréciation des ménages sur leurs niveaux de vie. □ **Partie B :** Gouvernance. La sous-section est relative aux questions de gouvernance, notamment les libertés individuelles, la participation aux grandes décisions, la corruption, etc. Partie C : Paix et Sécurité. Cette dernière partie traite de la sécurité, il s'agit

NB : Les parties B et C de la section 20 n'étaient pas incluses dans le questionnaire de la première édition.

d'agression.

d'évaluer si les populations se sentent en sécurité et si les individus ont été victimes

3.2. Questionnaire communautaire

Cet instrument a permis de recueillir des informations essentielles sur les communautés locales. Il est renseigné sous forme de focus group, dans le village/quartier dans lequel se situe la grappe. Il contient quatre sections principales qui recueillent des données générales sur la communauté, les infrastructures sociales de base, l'activité agricole, la participation des populations aux activités communautaires. o Couverture : La couverture contient des informations de localisation géospatiale de la grappe. Cette section contient également des informations de base sur le chef du quartier/village enquêtée.

- o Section 0 : Liste des personnes répondantes. La section contient la liste des personnes qui ont fourni les informations recueillies sur la communauté. Cette section recueille également les caractéristiques sociodémographiques suivantes pour ces répondants : sexe, âge, rôle dans la communauté, nombre d'années de vie dans la communauté et niveau d'instruction.
- o Section 1 : Caractéristiques générales du quartier/village. Cette section recueille des informations sociodémographiques, économiques, géographiques et sur les conditions de vie au niveau de la communauté. Ces informations sont la taille de la population, les langues parlées, la topographie, la distance par rapport à la ville la plus proche, l'accessibilité, l'organisation associative, l'accès à l'électricité, à l'eau potable et aux réseaux de téléphonie mobile.
- o Section 2 : Existence et accessibilité aux services sociaux. Cette section est relative aux infrastructures sociales existant dans le village/quartier. Pour chaque infrastructure, le questionnaire permet de renseigner les informations sur l'accessibilité en termes de moyens de transport pour accéder à l'infrastructure, de temps nécessaire entre le village/quartier et l'infrastructure, et des problèmes rencontrés en utilisant le service.
- o Section 3 : Agriculture. Cette section permet de renseigner sur l'activité agricole du village/quartier. Elle collecte les informations sur les cultures pratiquées, l'existence de coopératives agricoles, l'accès aux équipements agricoles, l'utilisation éventuelle de techniques agricoles améliorées, etc.
- Section 4 : Participation communautaire. La sous-section permet de recueillir des données sur la participation des citoyens à la vie de la communauté et son sentiment d'appropriation lorsqu'il s'agit de la construction et de l'entretien d'infrastructures telles que les routes, les ponts, les écoles, les centres de santé, les forages/puits et les marchés.

3.3. Le questionnaire prix

Le volet prix est conçu pour relever les prix sur un échantillon de marchés. Les relevés se font mensuellement dans des points de vente de localités échantillonnées. Dans chaque région, il y a au minimum deux localités retenues (une en milieu urbain et une en milieu rural). Les points de vente comprennent les marchés, les magasins, les supermarchés, etc. Le questionnaire prix permet de relever les prix pour des biens de consommation alimentaire et non alimentaire, en utilisant la nomenclature des modules de consommation du questionnaire ménage.

Les produits ont été subdivisés en deux catégories, chacune des catégories faisant l'objet d'un questionnaire spécifique.

Produits homogènes vendus sur les marchés :

- Section 0 : Informations sur le marché visité.
- o Section 1 : Informations sur les poids et les prix des produits.

Produits vendus hors marchés traditionnels:

- o Section 0 : Informations sur le point de vente visité.
- o Section 1 : Informations sur le prix des produits.

3.4. Le questionnaire sur les unités non standards (UNS)

Les deux volets (consommation et production) sur les unités de mesures non standards ont une ossature commune et une forte similarité concernant leur questionnaire. Ils diffèrent notamment au niveau des cibles de collecte : auprès des marchands (marchés pour la consommation) pour l'un et auprès des producteurs (localités pour la production) pour l'autre.

Description volet consommation:

- Section 0 : Identification du marché. Cette section fournit les informations sur la localisation géographique et les jours d'animation du marché.
- Section 1 : Relevé des poids et prix des unités non-standards et consommation. Pour chaque combinaison produit-unité-taille de l'unité non standard, on procède au pesé du produit de consommation et à l'enregistrement du poids correspondant en kilogramme.

Description volet production:

- Section 0 : Identification de la localité. Cette section fournit les informations sur la localisation géographique où les relevés ont été pris.
- Section 1 : Relevé des poids et des prix des unités non-standards de production. Pour chaque combinaison produit-état-unité, on procède au pesé du produit agricole et à l'enregistrement du poids correspondant en kilogramme.

4. Échantillonnage

4.1. Volet ménage et communautaire

Base de sondage

La base de sondage de l'enquête de 2018/2019 est le Recensement général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013. En 2021/2022, il a été procédé à un dénombrement dans les mêmes grappes.

Plan d'échantillonnage

L'édition 2 est une enquête de panel par grappes et le plan d'échantillonnage s'appuie sur celui de l'enquête de 2018/2019.

L'échantillon de l'enquête de 2018/2019 a été tiré selon un plan de sondage stratifié à deux degrés. La strate est la combinaison région/milieu de résidence.

Au premier degré, les grappes ou districts de recensement (unités primaires de sondage) ont été sélectionnées à probabilité proportionnelle à leur taille en nombre de ménages dans chaque strate. Au second degré, douze (12) ménages ont été choisis à probabilité égale dans chaque grappe.

La répartition des grappes tirées par région est donnée par le tableau Tableau 1a.

Tableau 1a. Répartition de l'échantillon initial des grappes

Région	Vague 1				T-4-1 - 4-4-1		
Region	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Total général
Dakar	38	5	43	38	5	43	86
Ziguinchor	11	9	20	11	9	20	40
Diourbel	11	12	23	11	12	23	46
Saint-Louis	11	10	21	11	10	21	42
Tambacounda	8	10	18	8	10	18	36
Kaolack	12	10	22	12	10	22	44
Thiès	13	11	24	13	11	24	48
Louga	10	10	20	10	10	20	40
Fatick	9	10	19	9	10	19	38
Kolda	8	10	18	8	10	18	36
Matam	8	9	17	8	9	17	34
Kaffrine	8	10	18	8	10	18	36
Kédougou	10	9	19	10	9	19	38

Sédhiou	8	9	17	8	9	17	34
Total général	165	134	299	165	134	299	598

L'échantillon de 2018/2019 a été conçue pour produire une certaine précision sur la consommation annuelle par personne. Pour la taille d'échantillon de 7 176 ménages, l'erreur relative était de l'ordre de 1,16 % au niveau national.

En 2021/2022, la stratégie a consisté à revisiter les mêmes grappes. Il s'agit, en priorité pour chaque grappe, d'enquêter les -12- ménages de 2018/2019 s'ils sont retrouvés (après la phase de dénombrement). Par la suite, il est question de compléter l'échantillon à 12 ménages dans les grappes où moins de 12 ménages ont été retrouvés pendant la phase de dénombrement (soit parce qu'il y a eu moins de 12 ménages dans la base de données finale de 2018/2019, soit parce qu'une partie des ménages n'est pas retrouvée généralement pour déménagement).

Deux DRs n'ont pas été couverts lors de cette deuxième édition : l'un -a été retiré- pour des raisons de sécurité et l'autre au motif de refus des populations. Pour ce dernier DR, seuls trois ménages sur douze ciblés ont été enquêtés en 2018/2019.

Tableau 1b. Répartition de l'échantillon initial des ménages

5		Vague 1		Vague 2			Total général	
Région	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total		
Dakar	456	60	516	456	60	516	1032	
Ziguinchor	132	108	240	132	108	240	480	
Diourbel	132	144	276	132	144	276	552	
Saint-Louis	132	120	252	132	120	252	504	
Tambacounda	96	120	216	96	120	216	432	
Kaolack	144	120	264	144	120	264	528	
Thiès	156	132	288	156	132	288	576	
Louga	120	120	240	120	120	240	480	
Fatick	108	120	228	108	120	228	456	
Kolda	96	120	216	96	120	216	432	
Matam	96	108	204	96	108	204	408	
Kaffrine	96	120	216	96	120	216	432	
Kédougou	120	108	228	120	108	228	456	
Sédhiou	96	108	204	96	108	204	408	
Total général	1 980	1 608	3 588	1 980	1 608	3 588	7 176	

4.2. Volet prix

La sélection des marchés a été faite par choix raisonné. Dans chaque région à l'exception Dakar, il est retenu un marché en zone urbaine et un autre en zone rural comme points d'observations des prix des produits homogènes. Pour la région de Dakar, quatre points d'observations ont été retenus. Par ailleurs, des points d'observations ont été identifiés dans des zones péris urbaines au titre de zone rurale pour limiter le déficit de couverture des produits en zone rurale. Au total, trente-huit marchés (38) ont été retenus au niveau national. Le tableau 2 dresse la répartition des marchés pour chaque région.

Tableau 2. Répartition de l'échantillon des marchés du volet Prix

	N		
Région	Urbain	Rural	Total
Dakar	4	1	5
Thiès	1	2	3
Diourbel	1	2	3
Kaolack	1	1	2
Fatick	1	1	2
Louga	1	1	2
Kaffrine	1	2	3
Saint-louis	1	1	2
Matam	1	2	3
Tamba	1	2	3
Kédougou	1	1	2
Kolda	1	1	2
Sédhiou	1	2	3
Ziguinchor	1	2	3
Total	17	21	38

4.3. Volet NSU

Volet consommation

L'échantillonnage respecte la même stratification que lors l'édition précédente en termes de type de marchés. La sélection des marchés s'est fait par choix raisonné. Les localités à visiter sont identifiées pour assurer une couverture nationale adéquate par milieu et par région. Dans chaque région 3 marchés/points de vente ont été définis :

- 1 marché urbain
- 1 marché rural
- 1 marché hebdomadaire.

Pour les régions de Dakar et de Thiès, trois marchés additionnels ont été identifiés deux à Dakar et un à Thiès. Cela donne un total de marchés visités de 45 sur l'étendue du pays. Le tableau 3 donne le nombre de marchés visités par région.

Tableau 3. Répartition de l'échantillon des marchés du volet NSU

Région	Total
Dakar	5
Thiès	4
Diourbel	3
Kaolack	3
Fatick	3
Louga	3
Kaffrine	3
Saint-louis	3
Matam	3
Tamba	3
Kédougou	3
Kolda	3
Sédhiou	3
Ziguinchor	3
Total	45

Volet production

L'échantillonnage proposé est non probabiliste. Cette approche consiste à sélectionner des unités d'observation (producteur/agriculteur) de manière raisonnée. Peu contraignante, elle offre la possibilité d'interroger le maximum de répondants même pour les UML rares.

L'enquête a couvert toutes les 14 régions du Sénégal. Les UML ont été identifiées à partir des bases de données des éditions I et II de l'enquête EHCVM. Pour chaque région, neuf localités ont identifiés à raison de trois par département. Il convient de noter qu'une localité est considérée comme une zone géographique regroupant plusieurs villages/communes contigües où plusieurs producteurs sont retrouvés.

L'enquête complémentaire a été réalisée suivant une répartition similaire des localités.

5. Collecte des données

5.1. Organisation du travail sur le terrain

Volet ménage et communautaire

La collecte des données auprès des ménages en 2021/2022 a été organisée en deux vagues, tout comme en 2018/2019. La collecte des données de la première vague s'est déroulée du 06 novembre 2021 au 05 janvier 2022 et a mobilisé 148 agents de terrain, dont 111 agents enquêteurs, et 37 contrôleurs/chefs d'équipe. S'agissant de la deuxième vague, les travaux de collecte ont eu lieu 22 avril au 22 juillet et a mobilisé 108 agents de terrain, dont 81 agents enquêteurs, et 27 contrôleurs/chefs d'équipe. Les travaux ont été organisés de manière à commencer presqu'en même temps dans toutes les strates et s'achever presqu'en même temps.

Volet prix

Les relevés de prix ont été effectués du 13 décembre 2021 au 31 août 2022. Trente (30) agents ont été mobilisés sur toute la période à raison de 2 par région à l'exception de Dakar et de Diourbel pour lesquelles un agent de plus a été mobilisé pour chacune.

La collecte des prix des variétés homogènes s'est déroulée dans 38 marchés répartis dans toutes les strates. Les relevés de prix des variétés hétérogènes ont été effectués dans des points de vente autres que les marchés au niveau des mêmes strates.

Cette opération de relevés des prix a couvert un total de 360 variétés issues de la liste des produits de l'EHCVM2.

Volet NSU

La collecte complémentaire de NSU consommation a eu lieu du 12 au 25 août 2021. Elle a mobilisé 42 agents et 14 chefs d'équipe. La collecte a porté sur les produits alimentaires contenus dans la section 7 du questionnaire ménage.

La collecte première des informations sur NSU production s'est déroulé du 6 septembre au 22 octobre 2022 et nécessité la mobilisation de 27 agents et de 9 chefs d'équipe. Pour la collecte complémentaire, 42 agents et 14 chefs d'équipes ont participé au recueil des données sur la période 15 mars au 14 avril. Les informations collectées ont traits aux spéculations ou produits agricoles contenus dans la section 16 (agriculture) du questionnaire ménage.

5.2. Méthode de collecte

La technique CAPI (Computer-Assisted Personal Interview) avec le logiciel « Survey Solution » (SuSo) est employée pour tous les volets de la collecte.

Pour les volets ménage, communautaire et NSU, trois niveaux de contrôle sont implémentés. D'abord les agents enquêteurs s'assurent de l'effectivité des contrôles directement intégrés dans l'application de collecte.

Ensuite, les chefs d'équipe passent en revue les questionnaires en s'assurant des mêmes contrôles, avant de les valider et les transmettre au siège. Enfin, l'équipe du siège exécute sur un ensemble de questionnaires un programme de contrôle de qualité et de rejet adopté au niveau régional. En plus de ce programme régional, le quartier général (QG) a implémenté un autre programme qui permet de relever certaines incohérences et spécificités locales non prises en charge par le programme régional.

Les rejets automatiques de questionnaires issus de ces programmes sont examinés d'abord par le QG pour donner une orientation sur les corrections requises. A ce titre, les échanges avec les équipes de terrain ont été réguliers.

6. Résultats de la collecte

Comme indiqué précédemment, les données ont été collectées en deux vagues, chaque vague concernant la moitié de l'échantillon. Le tableau 4 donne la répartition de l'échantillon définitif des ménages et des individus par région pour chaque vague.

Tableau 4. Effectif des ménages et des individus dans la base de données finale

Région		Vague 1		Vague 2			Total général
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total]
	431	60	491	454	60	514	1 005
DAKAR	2 859	511	3 370	2 749	388	3 137	6 507
	132	96	228	132	108	240	468
ZIGUINCHOR	952	765	1 717	1 149	866	2 015	3 732
	132	144	276	132	144	276	552
DIOURBEL	1 221	1 399	2 620	1 273	1 352	2 625	5 245
	132	120	252	132	119	251	503
SAINT-LOUIS	1 188	1 103	2 291	1 298	1 058	2 356	4 647
	96	120	216	96	120	216	432
TAMBACOUNDA	900	1 563	2 463	857	1 181	2 038	4 501
	142	120	262	144	120	264	526
KAOLACK	1 102	1 327	2 429	1 398	1 320	2 718	5 147
TVVVC	152	127	279	156	132	288	567
THIES	1 249	1 223	2 472	1 221	1 165	2 386	4 858
, over	120	120	240	120	120	240	480
LOUGA	1 085	1 165	2 250	1 103	1 255	2 358	4 608
E A THOU	107	120	227	108	120	228	455
FATICK	884	1 149	2 033	897	1 126	2 023	4 056
WOLD	96	120	216	96	120	216	432
KOLDA	764	1 199	1 963	795	1 186	1 981	3 944
MATTANA	96	108	204	96	108	204	408
MATAM	1 035	1 203	2 238	952	1 236	2 188	4 426
KAREDINE	96	120	216	96	120	216	432
KAFFRINE	790	1 188	1 978	926	1 345	2 271	4 249
KEDOUGOU	118	108	226	118	108	226	452

	984	927	1 911	809	846	1 655	3 566
SEDHIOU	96	108	204	96	108	204	408
	957	1 308	2 265	758	1 021	1 779	4 044
Total	1 946	1 591	3 537	1 976	1 607	3 583	7 120
	15 970	16 030	32 000	16 185	15 345	31 530	63 530

Les données collectées sur les unités non standards ont permis de quantifier la consommation et la production agricole des ménages. Celles sur les relevés de prix ont contribué à calculer les déflateurs temporels et spatiaux.

7. Bases de données

7.1. Bases de données ménage

Les bases de données ménage correspondent aux données collectées à l'aide du questionnaire ménage. En principe chaque section du questionnaire correspond à un fichier (sous format Stata). Les noms des fichiers ensembles de données comportent trois parties principales et contribuent à créer le lien entre le questionnaire et les bases de données Stata :

- La première partie du nom du fichier fait référence à la section du questionnaire (par exemple s00 pour la section 0, s01 pour la section 1, s16a pour la section 16a, etc.).
- La deuxième partie est « me » qui fait référence au fait qu'il s'agit des données ménage (pour les distinguer des données communautaires), elle est la même pour tous les fichiers ménage.
- La troisième partie fait référence au pays et à l'année de l'enquête, par exemple ben2021 fait référence aux données du Bénin, l'édition 2021 de l'enquête.

Ainsi par exemple le fichier s00_me_sen_2021.dta renferme les données de la section 0 du Sénégal pour l'édition 2021/2022 de l'enquête.

Chaque base de données contient les variables de la section concernée. Les variables sont dénommées avec le numéro de la section et le numéro de la variable. Par exemple s00q01 correspond à la variable q01 de la section s00.

Utilisation and fusion des données

Dans chaque fichier, les variables « grappe » (unité primaire de sondage) et « menage » (numéro du ménage) servent à identifier le ménage et procéder à l'appariement. Pour les fichiers ayant un autre niveau (individu, champ, etc.), il y a une ou des variables supplémentaires facilement identifiables dans les bases de données.

De manière similaire, les variables « grappe » et « ménage » permettent à l'utilisateur de fusionner les données de cette vague avec la vague précédente (EHCVM1). Cependant, les utilisateurs doivent garder à l'esprit que seuls les ménages qu'ont été marqués comme panel dans la variable « PanelHH » auront une valeur valide) pour être fusionnés avec la vague précédente.

De même que pour l'identifiant unique du ménage, chaque membre des ménages inclus dans l'enquête s'est vu attribuer un numéro d'identification unique qui peut être utilisé pour fusionner les informations concernant un membre donné du ménage à travers les différents jeux de données. Il s'agit de la variable « s01q00a » incluse dans le module des caractéristiques sociodémographiques du ménage (base de données $s01_me_SEN2021$). Les autres jeux de données ont été harmonisés afin d'avoir une variable nommée « sXXq00a » (en dépendant de la base des données qu'on utilise) qui se réfère au répondant de la section.

7.2. Bases de données communautaires

Les bases de données communautaires correspondent aux données collectées à l'aide du questionnaire communautaire. Elles sont construites selon la même logique. Dans la dénomination de ces bases, la particule « co » est utilisée en lieu et place de la particule « me ».

La variable d'identification est la grappe.

7.3. Bases de données auxiliaires

Il y a quatre principales bases de données auxiliaires : Prix, NSU, Pondérations de l'enquête, Calories. Ces bases de données sont brièvement décrites ci-dessous :

- **Prix**. Le fichier prix est dénommé ehcvm_prix_tgo_2021. Le fichier prix contient les variables relatives aux prix des produits. Les données sont collectées mensuellement pour chaque strate (région/milieu). Les principales variables sont les suivantes :
 - o Région : région du pays faisant l'objet de la collecte o Milieu : milieu de résidence o Année : année de collecte o Mois : mois de collecte o Semaine : numéro de la semaine dans le mois o Codpr : code du produit faisant l'objet de la collecte o Variété : variété du produit dans le code (un produit peut avoir plusieurs variétés) o Unité : unité de mesure o Poids : poids du produit
 - o Prix : prix du produit selon le poids et l'unité concernés...
- NSU. Le fichier NSU consommation est intitulé ehcvm_NSU_tgo_2021. Ce fichier contient les variables relatives aux facteurs de conversion entre unités non-standards et unités standards. Les données ont été collectées en 2018, et complétées en 2021. Les principales variables sont :
 - o Région : région du pays faisant l'objet de la collecte o
 - Milieu : milieu de résidence
 - o Codpr : code du produit faisant l'objet de la collecte o Unité : unité de mesure o Taille : taille pour l'unité considéré o
 - Poids : facteur de conversion en unité standard
- **Pondérations**. Le fichier des pondérations a pour nom ehcvm_ponderations_tgo_2021. Les pondérations sont calculées pour chaque ménage, en tenant compte de la dimension panel. Les variables sont les suivantes : o Grappe : unité primaire de sondage o Menage : numéro du ménage dans la grappe o hhweight : poids du ménage
- Calories. Le fichier est intitulé calorie_conversion_WA_2021. Le fichier permet la conversion en calories de 100 grammes de produit, pour l'Afrique de l'Ouest (WA). Les variables sont les suivantes:
 - o Codpr : code du produit concerné o Refuse : pourcentage de déchet dans le produit
 - o Cal: valeur en calories de 100 grammes de produit Les bases de données ménage, communautaire et auxiliaire sont dans un répertoire (par exemple « datain ») avec des sousrépertoires différents. Les bases de données d'analyse, qui

sont décrites ci-dessous sont dans un autre répertoire (par exemple « dataout »).

7.4. Bases de données d'analyse

Quatre principales bases de données sont créées pour des travaux d'analyse de la pauvreté et d'autres travaux: une base de données individu, une base de données ménage, une base de données consommation, et une base de données pour le calcul des indicateurs de pauvreté et autres travaux d'analyse. Les do-files ayant permis de créer ces bases de données sont archivées et accompagnent ces fichiers. Les bases de données sont décrites ci-dessous.

- Individu. Le fichier individu est intitulé ehcvm_individu_tgo_2021. Ce fichier contient des variables créées pour des travaux d'analyse, soit en utilisant une variable collectée unique, soit en combinant plusieurs variables. Etant donné qu'il s'agit de variables d'analyse, des imputations sont faites éventuellement sur les variables de départ.
 - o country: Pays
 - o year : Annee de l'enquête
 - o hhid: Idenfiant du menage
 - o grappe: Numero de grappe
 - o menage: Numero du menage
 - o panel: panel
 - o numind : Numero de l'individu
 - o vague: la Vague
 - o zae: Zone agroécologique
 - o zaemil: group(zae milieu)
 - o region: Region de residence
 - o departement : Département de residence
 - o sp_commune : Sous préfecture ou commune de résidence
 - o milieu: Milieu residence
 - o hhweight: Ponderation menage
 - o resid: Resident
 - o sexe: Genre
 - o age : Age en annees
 - o lien : Lien de parenté
 - o mstat : Situation de famille
 - o religion: Religion
 - o ethnie: Ethnie
 - o nation : Nationalité
 - o agemar : Age premier mariage
 - o mal30j : Problème de sante au cours des 30 derniers jours
 - o aff30j : probleme de santé
 - o arrmal : Arrêt d'activité pour la maladie

- o durarr : Duree d'arrêt d'activité pour la maladie
- o con30j: Consultation des 30 derniers jours
- o hos12m: Hospitalisation des 12 derniers mois
- o couvmal: Individus couverture maladie
- o moustiq : Dormi avec une moustiquaire la nuit dernière.
- o handit : Handicap tout niveau
- o handig: Handicap majeur seul
- o alfa: Alphabétisation (lire/ecrire)
- o alfa2: Alphabetisation (lire/ecrire/comprend)
- o scol: Fréquentation à l'école 2020/2021
- o educ_scol : Niveau educatif actuel
- o educ_hi :Niveau educatif achevé
- o diplome : Diplome plus elevé
- o telpor: Individu a telephone portable
- o internet :Individu a acces internet
- o activ7j : Situation d'activités des 7 derniers jours
- o activ12m: Situation d'activite au cours des 12 derniers mois
- o branch: Branche activite
- o sectins: Secteur institutionnel empl. prin
- o csp : Catégorie Socio-Professionnelle emploi principale
- o volhor : volume Horaire annuelle. travail emploi principale
- o salaire : Salaire annuelle. emploi. Principale.
- o emploi_sec : A un emploi secondaire 12 mois
- o sectins_sec : Secteur institutionnel emploi secondaire
- o csp_sec : Catégorie Socio professionnelle emploi secondaire.
- o volhor_sec : volume Horaire annuel. travail emploi secondaire
- o salaire_sec : Salaire annuelle emploi secondaire
- o bank: compte banque ou autre
- o serviceconsult : Service de santé consulté
- o persconsult : Personnel de santé consulté

- Ménage. Le ficher ménage est intitulé ehcvm_menage_tgo_2021. Ce fichier contient des variables créées pour des travaux d'analyse. Certaines variables de niveau ménage sont créées comme dans le fichier individu. D'autres variables sont relatives au chef du ménage, et dans ce cas elles sont tirées du fichier précédent.
 - o country: pays
 - o hhid: Identifiant menage
 - o grappe: grappe
 - o menage: Numéro du ménage dans la grappe
 - o vagu: Vague
 - o logem: Occupation logement
 - o mur: Mur en materiaux definitifs
 - o toi: toit en materiaux définitifs
 - o sol: Sol en materiaux definitifs
 - o eauboi_ss: eau potable saison seche
 - o eauboi_sp: eau potable saison pluie
 - o elec_ac: Acces reseau electrique
 - o elec_ur: Utilise elec. reseau
 - o elec_ua: Utilise elec. solaire/groupe
 - o ordure: Déchets évacués sainement
 - o toilet: Toilettes saines
 - o eva_toi: Excréments évacués sainement
 - o eva_eau: Eaux usées évacuées sainement
 - o year : année
 - o tv: menage a TV
 - o fer: menage a fer electrique
 - o frigo: menage a frigo/congel
 - o cuisi: menage a cuisiniere elec/gaz
 - o ordin: menage a ordinateur
 - o decod: menage a decodeur/antenne
 - o ca: menage a voiture
 - o superf: Superficie agricole
 - o grosrum: Nombre de gros ruminants
 - o petitrum: Nombre de petits ruminants
 - o por: Nombre de porcs
 - o lapin: Nombre de lapins
 - o volail: Nombre de volailles
 - o sh_id_demo: Choc idio démographique
 - o sh_co_natu: Choc covariant naturel
 - o sh_co_eco: Choc covariant économique
 - o sh_id_eco: Choc idio économique

- o sh_co_vio: Choc covariant violence
- o sh_co_oth : Autres Chocs
- Consommation. Le fichier consommation est intitulé ehcvm_conso_tgo2021. La principale variable de ce fichier est la consommation annuelle par produit et par mode d'acquisition.
 - o Grappe : unité primaire de sondage
 - o Menage: numéro du ménage dans la grappe
 - o Codpr : code du produit faisant l'objet de la collecte
 - o Modep: mode d'acquisition (achat, autoconsommation, don reçu, loyer imputé, valeur d'usage des biens durables)
 - o Depan : Dépense annuelle
- Pauvreté. Le fichier consommation est intitulé ehcvm_welfare_2b_tgo_2021. Le fichier contient les variables permettant de calculer les indicateurs de pauvreté et procéder à d'autres travaux analytiques.
 - o grappe : unité primaire de sondage
 - o menage : numéro du ménage dans la grappe
 - region : région du pays faisant l'objet de la collecte
 - o milieu : milieu de résidence
 - o hhweight: Poids du ménage
 - o hhsize : taille du ménage
 - o pcexp : Indicateur de mesure du bien-être
 - o zref : seuil national de pauvreté
 - o hhid: Idenfiant menage
 - o vagu: Vague
 - o zae : Zone agroecologique
 - o eqadu1: Nombre d'adultes-equivalent FAO
 - o eqadu2: Nombre adultes-equivalent. alt.
 - o hgender: Genre du Chef de Ménage (CM)
 - o hage: Age du Chef de Ménage
 - o hmstat: Situation famille du Chef du Ménage
 - o hreligio: Religion du Chef Ménage
 - hnation: Nationalite du Chef de Ménage
 - o hethnie: Ethnie du Chef de Ménage
 - o halfa: Alphabétisation (lire/ecr. CM)
 - o halfa2: Alpha. lire/ecr./comp. CM
 - o heduc: Education du CM
 - o hdiploma: Diplome du CM
 - o hhandig: Handicap majeur CM
 - o hactiv7j: Activite des 7 jours du CM
 - o hactiv12m : Activite 12 mois du CM

hbranc: Branche activite du CM

o hsectins: Secteur institutionnel du CM

hcsp: Catégorie Socio Professionnelle du Chef de Ménage

o dai : Consommation annuelle alimentaire du menage

o dnal: Consommation annuelle non alimentaire du menage

o dtot: Consommation annuelle totale menage

pcexp: Indicateur de bien-être
 def_spa : Deflateur spatial
 def_temp : Deflateur temporel

ANNEXES

Tableau 5 :Liste des bases de données

Questionnaire	Nom de la base	Description
Section 0	s00_me_sen_2021	Identification du ménage
Section 1	s01_me_sen_2021	Caractéristiques socio démographiques des membres
Section 2	s02_me_sen_2021	Education des membres du ménage âgés de 3 ans et plus
Section 3	s03_me_sen_2021	Santé des membres du ménage
	s04a_me_sen_2021	Situation dans l'emploi des membres du ménage âgés de 5 et plus
Section 4	s04b_me_sen_2021	Emploi principal des membres du ménage âgés de 5 et plus
	s04c_me_sen_2021	Emploi secondaire des membres du ménage âgés de 5 et plus
Section 5	s05_me_sen_2021	Revenu hors emploi des membres du ménage âgés de 15 et plus
Section 6	s06_me_sen_2021	Epargne et crédit des membres du ménage âgés de 15 et plus
	s07a_1_me_sen_2021	Repas pris à extérieur du ménage par chaque membre du ménage
Section 7	s07a_2_me_sen_2021	Repas pris à extérieur du ménage par au moins deux membres du ménage
	s07b_me_sen_2021	Consommation alimentaire des 7 derniers jours
Section 8	s08a_me_sen_2021	Sécurité alimentaire selon l'approche FIES de la FAO
	s09a_me_sen_2021	Dépense des fêtes et cérémonies au cours des 12 derniers mois
	s09b_me_sen_2021	Dépenses non alimentaires des 7 derniers jours
	s09c_me_sen_2021	Dépenses non alimentaires des 30 derniers jours
Section 9	s09d_me_sen_2021	Dépenses non alimentaires des 3 derniers mois
	s09e_me_sen_2021	Dépenses non alimentaires des 6 derniers mois
	s09f_me_sen_2021	Dépenses non alimentaires des 12 derniers mois
	s10a_me_sen_2021	Existence d'une entreprise non agricole
Section 10	s10b_me_sen_2021	Caractéristiques des entreprises non agricoles
Section 11	s11_me_sen_2021	Caractéristiques du logement
Section 12	s12_me_sen_2021	Actifs du ménage
s13_1_me_sen_2021		Identification des ménages ayant reçu au moins un transfert
Section 13	s13_2_me_sen_2021	Transferts reçus par le ménage
	s14a_me_sen_2021	Covid-19 et impact sur les ménages
Section 14	s14b_me_sen_2021	Autres chocs et stratégies de survie
Section 15	s15_me_sen_2021	Filets de sécurité

	s16a_me_sen_2021	Champs et parcelles			
	s16b_me_sen_2021	Coût des intrants			
Section 16	s16c_me_sen_2021	Cultures			
	s16d_me_sen_2021	Utilisation de la production			
Section 17	s17_me_sen_2021	Elevage			
	s18_1_me_sen_2021	Identification des ménages pratiquant la pêche			
Section 18	s18_2_me_sen_2021	Caractéristiques ménages pratiquant la pêche			
	s18_3_me_sen_2021	Caractéristiques ménages pratiquant la pêche			
Section 19	s19_me_sen_2021	Equipements agricoles			
	s20a_me_sen_2021	Pauvreté subjective			
	s20b_1_me_sen_2021	Gouvernance			
Section 20	s20b_2_me_sen_2021	Gouvernance			
	s20b_3_me_sen_2021	Gouvernance			
	s20c_me_sen_2021	Paix et sécurité			